Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.06.2015 Révision: 02.06.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

· Code du produit: 50347 A

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Binder pour le drainage et le pavage joint de mortier, composant de résine

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Heinrich Hahne GmbH & Co. KG

Heinrich-Hahne-Weg 11

45711 Datteln

Tel.:02363/5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit

Tel.: 02363 5663-0

EMail: info@hahne-bautenschutz.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger





GHS07

GHS09

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤700) Bisphenol-F Epichlorhydrinharz Reaktionspr. Phenol-Formaldehyd Novolak mit Epichlorhydrin oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.06.2015 Révision : 02.06.2015

Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

(suite de la page 1)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P360 Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

· Indications complémentaires:

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: résine époxy

· Composants dangereux:				
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	50-100%		
	Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317			
CAS: 28064-14-4	Bisphenol-F Epichlorhydrinharz Reaktionspr. Phenol-Formaldehyd Novolak mit Epichlorhydrin	10-25%		
	Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317			
CAS: 68609-97-2	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14	10-25%		
EINECS: 271-846-8	♦ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317			

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

GISCODE: $RE\ 1\ (Comp.\ A+B)$

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

- FR

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.06.2015 Révision: 02.06.2015

Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

(suite de la page 2)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Mousse (résistant à l'alcool); Le dioxyde de carbone, poudres
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air indépendante.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Éloigner les personnes, assurer une ventilation adéquate.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres sections Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver dans des récipients bien fermés dans un endroit frais et sec.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé.

· Indications concernant le stockage commun:

Stocker à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

- · Autres indications sur les conditions de stockage: Protéger contre le gel.
- · Classe de stockage: VCI: 10
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire.

(suite page 4)

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.06.2015 Révision : 02.06.2015

Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

(suite de la page 3)

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Les gants en nitrile avec une épaisseur> 0,4 mm d'usure (percée 3 480 min -. Voir aussi www.gisbau.de)

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Hermétiques lunettes.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les	proprietes	pnysiques e	et cnimiques	essentielles
· Indications générales				

· Aspect:

Forme: Solide

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique

· Changement d'état

Point de fusion:Non déterminé.Point d'ébullition:> 200 °C

· Point d'éclair 120 °C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

• **Densité à 20 °C:** 1,12 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Insoluble

· Teneur en solvants:

Teneur en substances solides: 100,0 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec des amines. Travaillez rapidement après l'ajout du durcisseur, car les températures à haute durcissement peuvent être atteints.

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:

De substances acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants loin afin d'éviter des réactions exothermiques.

(suite page 5)

FR -

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.06.2015 Révision : 02.06.2015

Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

(suite de la page 4)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

A des températures élevées, de monoxyde de carbone et dioxyde de carbone, la fumée et les oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Irritant pour la peau et les muqueuses
- · des yeux: Effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Le contact peut causer une sensibilisation cutanée.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Données pour le composant: Produit de réaction: les résines de bisphénol A-épichlorhydrine avec un poids moléculaire moyen de £ 700

Le produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL 50/50 / CI 50 entre 1 et 10 mg / L chez les espèces les plus sensibles).

Toxicité aiguë et chronique pour les poissons

CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), semi-statique, 96 h: 2 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50 Daphnia magna (de puces d'eau), statique, 48 h, immobilisation: 1,8 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50r, Scenedesmus capricornutum (eau douce), statique, Inhibition du taux de croissance, 72 h: 11 mg/l Toxicité sur les microorganismes

IC50; Les bactéries,, 18 h:> 42,6 mg/l

Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Daphnia magna (puce d'eau), semi-statique, 21 d, nombre de descendants, CSEO:

 $0.3 \, mg / l$

[(C 12-14-oxy) méthyle] dérivés de l'oxirane, mono: Données pour le composant

Le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques (CL 50/50 / CI 50 / LL50 / EL50> 100 mg / L chez les espèces les plus sensibles).

Toxicité aiguë et chronique pour les poissons

CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss), statique, 96 h:> 5,000 mg/l

LC0, le crapet arlequin (Lepomis macrochirus), statique, 96 h: 1,800 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, algue verte Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum capricornutum), inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 72 h: 843 mg/l

CSEO, algue verte Pseudokirchneriella subcapitata (précédemment nommée Selenastrum capricornutum), inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), 72 h: 500 mg/l

Données pour le composant: Produit de réaction: bisphénol résines F-épichlorhydrine avec un poids moléculaire moyen de £ 700

Pour matérielles / s / s semblables: Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques (CL 50/50 / CI 50 entre 1 et 10 mg / L chez les espèces les plus sensibles).

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 02.06.2015 Date d'impression: 02.06.2015

Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Pour l'élimination, les réglementations locales doivent être respectées. Effectuer composant liquide à une incinération appropriée.

Le produit peut être éliminé après durcissement avec les ordures ménagères.

- · Catalogue européen des déchets
- 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14:	Informatio	ons relatives	au transport

- · 14.1 No ONU
- · DOT, ADR, IMDG, IATA

UN3082

- · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- $\cdot ADR$

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

· IMDG, IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average $molecular\ weight = 700))$

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



· Classe

9 Matières et objets dangereux divers.

· Étiquette

· IMDG



· Class

9 Matières et objets dangereux divers.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

	(suite de la page
Label	9
IATA	

Class	9 Matières et objets dangereux divers.
14.4 Groupe d'emballage	
ADR	III
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
Indice Kemler:	90
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe	II
de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 100
Cotté a coire de transcere	g 3
Catégorie de transport	3 E
Code de restriction en tunnels	<u>E</u>
''Règlement type'' de l'ONU:	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE
	VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9
	III

SECTION 15: Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Pour les activités impliquant une exposition à des résines époxy non durcies et le contact par la peau ou les examens médicaux réguliers respiratoires professionnelles doivent être prises.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 02.06.2015 Révision: 02.06.2015

Nom du produit: HADALAN TB 12E, Komp. A

(suite de la page 7)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

 ${\it Skin Irrit.~2: Skin corrosion/irritation, Hazard~Category~2}$

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

FR